Le Bulletin de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 30 AVRIL 1892.

Mme Corinne Nott.

Nous avons dit, ces jours derniers, que les Élèves de Mme Corinne Nott, le très éminent Professeur de chant, lui avaient offert et organisaient une soirée musicale. C'est là, d'ailleurs, un témoignage affectueux qui n'a rien pour nous surprendre de la part de ces jeunes filles.

Ce ne sont pas seulement des relations d'Élèves à Professeur qu'elles ont avec elle; relations souvent souvent sèches et banales et qui finissent en même temps que la leçon pour reprendre à la leçon suivante.

Non elles ont un sérieux attachement pour la fine artiste qui les guide, elles n'en sont fait une amie.

C'est pourquoi, lui faisant comprendre qu'elle se tenait trop modestement dans l'ombre, elles l'ont décidée à accepter la soirée bénéficiaire qui s'apprête et à se mêler, avec ses Élèves, au programme arrêté.

Dieu nous garde de préconiser le charlatanisme; de recommander l'exemple des batteurs de grosse caisse, se posant ainsi que des révélateurs dans une profession quelconque et laissant vite de leurs pièdres et rassassés honiment un public infiniment plus fort qu'eux. On ît promptement dans leur jeu; attiré par le vacarme qu'ils font, pour annoncer leurs faits et leurs gestes, on s'approche, et alors on s'aperçoit que la lanterne pompeusement annoncée n'était qu'une vessie.

Dolus c'est quelque chose et de près ce n'est rien.

La Fontaine trouve toujours ses applications;

Ces auditions périodiques d'élèves sont en fin de compte le meilleur des guides au public pour se former une saine opinion. Elles se composent de faits, de faits vivants, et cela vaut infiniment mieux que des louanges hyperboliques, dont la vérité n'est pas bien démontrée et qui parfois s'adressent à de tapageuses médiocrités.

C'est là un sujet auquel nous reviendrons un jour ou l'autre, car il est de ceux qui demandent à être exposés; mais notre objet n'est point de nous y arrêter cette fois.

Nous avons voulu seulement rappeler que la soirée bénéficiaire de Mme Corinne Nott viendra mercredi prochain au Grunewald Hall; qu'elle y sera entourée de ses meilleures Élèves; aussi d'amateurs et artistes de distinction qui se sont empressés de lui offrir leur précieuse collaboration, et qu'enfin la charmante chanteuse et diseuse aura au part dans le programme, d'une excellente composition; nouveauté, variété, goût, tout est là.

Nous y remarquons le nom d'une jeune pianiste, Mlle Grace Kellogg, du Conservatoire de Boston et dont nous avons déjà parlé ici.

Mlle Grace Kellogg se fixe à la Nouvelle Orléans où ce que nous savons d'elle nous permet de dire qu'elle fera vite sa marque parmi les Professeurs de piano.

Dans cette même soirée on entendra un instrument, de création récente: l'*Eolien* et qui, dans une matinée à laquelle nous n'avons pu assister, a causé une impression des plus favorables.

Tout indique qu'il y aura plein succès pour le projet des Élèves de Mme Nott et que le nom de celle ci fera foule une fois de plus. Elle est coutumière du fait, d'ailleurs.

Voici le pogramme:

Inflammatus, avec chœur, Rossini, par Mme Corinne Nott, ses Élèves et des amateurs distingués; — *Ouverture*, Wagner, exécutée sur l'Eolien; — *Answer*, Robyn, Mlle Julia Branghn; — Air de *Paul et Virginie*, Victor Massé, par Mlle Lucie Villeré; — *Day Dream*, de Streleski, avec violon obligé, par Mlle Notie Price; — *Habanera*, Clement Broutin, par Mme Nott; — *Etude*, de Rubinstein; — *Pièce drolatique*, de Maskowski, par Mlle Grace Kellogg, du Conservatoire de la Nouvelle Angleterre, Boston; — L'air d'Orphélie, *Hamlet*, Ambroise Thomas, par Mlle Le Gardeur; — *Of thee I am thinking*, Streleski, par Mlle Francis Fitzpatrick; — *Le Purgatoire*, Emile Paladilhe, par Mlle Naugle; — *Romanza*, Schumann; Intermède de Cavalleria *Rusticana*, Mascagni, double quatuor de violons, conduit par le Professeur Delannoy; — *La Walkyrie*, Richard Wagner, par Mlle Julia Wogan; — *Il se vient plus!* Mattei, par Mlle Marie Smith; — *Il Ballo in maschera*, Verdi, par M. Théophile Hoehart; — *Sérénade, Le Moulin*, Henri Pierné, par Mme Nott; — Chœur, Paul Paget, par les Élèves de Mme Nott.

Le piano sera tenu par Mlles Grace Kellogg, Marguerite Roubion, Clara Beugnot et M. J. W. Eckert.

On commence à 8 heures. Prix du billet $1.

Le Parc de la Ville.

Par un avis publié plus loin on verra que le Festival en deux journées a été ajourné au dimanche et lundi 29 et 30 mai.

La Commission qui veille au développement, aux améliorations du City Park, a jugé que semblable fête champêtre, mise à la portée de tous par le prix d'entrée: 25 cents, était le plus prompt moyen d'arriver à la réalisation d'une somme permettant tout d'abord la poursuite de quelques utiles améliorations.

Nous avons l'espoir que la confiance des commissaires, dont quelques-uns donnent bonne partie leur temps à cette entreprise, ne sera pas trompée.

La population des deux districts inférieurs de la Nouvelle Orléans—le deuxième et le troisième—s'est plainte réitérément, et avec raison, d'avoir été négligée, oublié par nombre de Conseils de Ville.

Elle a justement affirmé qu'on ne prenait guère souci d'elle, alors qu'il s'agit de travaux d'améliorations publiques; elle a souvent demandé qu'on fît un peu plus de justice distributive à son égard.

Ces plaintes sont assurément à leur place: depuis longtemps déjà il aurait dû y être fait droit. Néanmoins, en attendant qu'on agisse plus équitablement à notre égard, il importe que nous nous occupions activement, ardemment de nos intérêts.

Or voici venir l'occasion de les servir. On nous offre, au Parc même, un festival attrayant dont le produit tout entier sera employé à nous assurer un charmant lieu de promenade, de récréation; destiné à mieux faire valoir notre quartier. Eh bien que tous ceux qui peuvent disposer de ce montant si modique: 25 cents, portent cette contribution, et la cause est gagnée.

Et la Commission, si empressée, si active déjà, redoublera d'efforts, d'énergie, en se sentant ainsi appuyée et l'ouverture d'un Parc de Ville, si souvent réclamée, ne se fera pas attendre. Nous voulons dire une ouverture dans les conditions les plus favorables.

Que si vous laissez passer cette occasion sans la saisir, sans l'utiliser, on s'armera de ce précédent pour rejeter dans l'oubli un projet négligé, délaissé par-ceux-là même qui y ont l'intérêt le plus direct.

Les enfants au-dessous de douze ans seront admis gratuitement.

Soirée musicale et dansante.

Une aimable invitation que nous retrouvons dans notre casier, nous rappelle que demain a lieu, au Grunewald Hall, la soirée offerte par leurs Élèves à Mlles Roubion. Deux professeurs de musique qui, à force de persévérance et de bon travail, ont réussi à se faire une clientèle, dont nous appelons de tous nos vœux, l'agrandissement. Personne ne le mérite mieux que ces deux sœurs, qui ne sont pas inconnues à nos lecteurs, car, à diverses reprises, nous leur en avons parlé.

On nous dit que, dès la première heure, leurs élèves qui leur sont sincèrement attachées, se sont mises en campagne, afin de mener à bien leur entreprise, c'est-à-dire d'obtenir une recette de quelqu'importance pour les deux bénéficiaires, jeunes filles méritantes sous tous les rapports.

Le programme de cette soirée bénéficiaire ne nous est point venu, mais les quelques détails qui nous en ont été rapportés paraissent promettre un ensemble de nature à valoir grand plaisir à l'auditoire.

Il y aura musique instrumentale et vocale et à la suite du concert un petit bal.

Le prix du billet est de 25 cents.

Les portes ouvriront à six heures; on commencera à sept.

Le Journal des Demoiselles.

Le numéro du 16 avril de cette Revue (48 rue Vivienne, Paris) qu'on trouve dans tous les salons parisiens, sera certainement très remarqué, et pour sa partie littéraire, et pour son bulletin de modes, et pour ses illustrations.

On y trouve le mean suivant comme matières à lire: *Modes—Fantaisie—Visites dans les magasins—Causerie—Ma cuisine Jane*, Nouvelle— & &.

Comme illustrations: Gravures noires et Gravure coloriée, avec explications.

Sans compter deux moules, dépiquer et tirer, sur lesquels nous appelons l'attention de qui fait à des repas maigres. Ils désarmeront sûrement, à coup sûr.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1892.

Indications: Pour la Louisiane.— Temps généralement beau, plus chaud vents du sud-est.

Température du 30 avril 1892.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	70	19
Midi	82	25
3 P. M.	82	25
6 P. M.	79	23

MARIAGES NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé, pendant les dernières 24 heures.

Mariages.

E. J. M. Cassaban à Mlle Eugénie Sequet.
Charles J. Crantat à Mlle Elizabeth Fellas.
Alfred Keller à Mlle Hay W. Lundy.
John Tarkel à Mme Margaret Sprigge.

Naissances.

Mme Francesce Incart—a un garçon.
Mme R. J. Douglas, un garçon.

Décès

Mme Charlotte Dendinger, 80 ans, coin des rues Baronne et To édano.
Marie Knight, 43 ans, 55 Melpomène.
Antoinette Basilica, 3 mois, 967 rue Tchoupitoulas.
Dominick Eckart, 13 mois, Asile St-Vincent.
Mme A. C. Herbert, 54 ans, Louisiana Retreat.
James E. Fox, 3 mois, coin des rues Terpsichore et Constance.
Rose Gibson, 9 jours, 338 rue St-Louis.
Edward Callary, 7 mois, 72 rue Washington.
Eddie Gordon, 20 mois, 506 rue Nord Claiborne.
Mme M. W. E. Hearsich, 39 ans, coin des rue Union et Derbigny.
Mme Sarah E. Dane, 77 ans, 468 rue Josephine.
Arthur Fleming, 2 mois, 391 rue Félicité.
Albert A. Johnson, 16 mois, rue Julia, près Dapré.
I. J. Pepinson, 72 ans, 646 rue Constance.
Mme M. Hoffman, 14 mois, rue Julia, près Dapré.
F. T. Lesse, 46 ans, 271 rue Tchoupitoulas.
P. J. Courtade, 51 ans, paroisse St Bernard.
Joseph Hilb, 20 ans, paroisse Jefferson.
F. Manheim, 16 mois, paroisse St-Bernard.
Louis Lane, 22 ans, Infirmerie Teure.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

J. Bloom à G. Seeger, un terrain borné par les rues Girod, Baronne, Julie et Carondelet, $4,000.

J. M. Lafferranderie à Mme A. Adams, un terrain borné par les rues Bourgogne, Romparte, Bourbon et Union, $2,800.

C. Genella à F. Denny, trois terrains bornés par les rues Magasins, Camp, Milan et Marengo, $5,000.

J. Ermon et als, au American Homestead Co., un terrain borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, François et Remparts, $3,500.

A. Cassagne et al, à J. F. Ferrer, deux terrains bornés par les rues St-Pierre, Claiborne, Robertson et la Promenade Carondelet, $1,000.

R. Pendergrast au Commercial Homestead Association, un terrain borné par les rues Robertson, Cleveland, Villeré et l'avenue Tulane, $500.

Mme J. Wust à Mme G. Fust, un terrain borné par les rues Washington, Dauphine, Royale et Espagne, $1,000.

L. Valles à M. Seron, un terrain borné par les rues Miro, Dumaine, Tonti et Ste-Anne, $1,200.

R. Venables au Peoples Homesteaud Association, un terrain borné par les rues Washington, Colisée, Quatrième et Chestnut, $4,760.

Peoples Homestead Association à Mlle C. Venables, la propriété qui précède, $5,600.

A. Mayronne au Eureka Homestead Society, un terrain borné par les rues Patton, Eleonore, Laurel et Bloomingdale, $800.

Eureka Homestead Society à J. Lowe, la propriété qui précède, $1,000.

C. Kleinschmidt au Peoples Homestead Association, un terrain borné par les rues Poincher, Dryades, Delachaise et Baronne, $400.

Peoples Homestead Association à J. Honor, un terrain borné par les rues General Taylor, Carondelet, Baronne et Peniston, $6,000.

W. Arny à Mme M. Zuberbier, deux terrains bornés par les rues Chestnut, Camp, Foucher et Antoine, $5,000.

A. Maurin à J. Baun au, deux terrains bornés par les rues Constance, Laurel, Lyon et Upperline, $3,550.

F. Wall à E. Darcourt, un terrain borné par les rues Roman, Ursulines, St-Philippe et Derbigny, $1,044.

Mme H. Kirtley à W. Laughlin, un terrain borné par les rue Prytanée, Berlin, Perrier et Napoléon, $3,800.

Cour Civile de District. — Pierre Boehel contre la New Orleans and Northeastern Railroad Company, en $5,015 de dommages.

La demande d'habeas corpus faite par M. F. P. Schuman pour obtenir la garde de deux enfants mineurs, a été rejetée.

Chas. Perry et Mlle Joséphine Y. Ziegler demandent l'émancipation.

Deuxième Cour de Recorder. — Albert Smith, accusé de larcin, a été renvoyé devant la cour criminelle. Deux accusations ont été portées contre lui.

Grand Jury.—Le Grand Jury a commencé hier une enquête au sujet de l'affaire Lawless.

Lawless est le député shérif qui dimanche dernier s'est indignement conduit dans un char de la levée envers les demoiselles Monroe, deux fillettes qui se trouvaient seules dans le char.

Le jury a soumis au juge Baker le rapport suivant:

Nouvelle-Orléans, 29 avril.

Monsieur,

Conformément à votre requête, le jury a fait une enquête au sujet des accusations portées par les journaux contre le député shérif John Lawless, et après avoir interrogé un grand nombre de témoins, il nous a été prouvé que dans la soirée du 22 avril, deux fillettes de 12 et 14 ans, Emma et Lydia Monroe qui se trouvaient dans un char de la levée, se rendant chez elles No 517 Royale, ont été interpellées par Lawless qui était assis entre elles.

En la menaçant de l'arrêter, Lawless cherche à persuader à l'aînée de descendre du char et de l'accompagner. L'enfant demanda protection à un voyageur et se réfugia sur la plateforme du conducteur qui les protégea toutes deux.

Lawless chercha à passer lui même sur la plateforme et brisa d'un coup de poing la vitre de la porte, avouant son intention d'emmener la jeune fille. Ne pouvant y réussir, il se conduisit d'une façon indigne, jura, et tint des propos obscènes. Finalement il siffla la police et fut arrêté.

Les témoignages démontrent que bien que Lawless fut ivre, son état n'était pas tel qu'il puisse le donner comme excuse de son infâme conduite.

Respectueusement.

T. R. Roach, foreman.

Le jury a aussi rapporté un verdict d'accusation de meurtre contre Thos. Leonard et a ajourné au 3 mai.

Choses et autres.—Le Maire Fitzpatrick a reçu hier avis de M. Shakespare, que le terme des Commissaires du Shakespeare Almshouse venait d'expirer. M. Fitzpatrick nommera les nouveaux commissaires lundi.

Il a assermenté hier M. Noël, conseiller Municipal, qui n'avait pas encore paru à la mairie, depuis son élection.

Le Maire a reçu hier de Mme Elizabeth Grant, de la Passe Christian, une lettre dans laquelle elle lui demande des renseignements sur son oncle M. S. J. McDonald qui a habité la Nouvelle Orléans. Il est âgé de 60 à 65 ans et venait du Canada lorsqu'il s'est fixé à la Nouvelle-Orléans.

M. C. Taylor Gauche, commissaire des édifices publics, entrera en fonctions aujourd'hui à midi.

Il a choisi comme secrétaire M. Joe Manning, sténographe chez M. W. S. Benedict, avocat.

A propos de Deschampe.—L'avocat général persiste à croire que Deschampe n'est pas entièrement responsable de ses actes, ayant le cerveau désquilibré par la monomanie de l'hypnotisme. En outre il ne croit pas que le condamné ait tué intentionnellement sa victime. Pour lui, c'est un cas d'homicide. Il va rédiger son rapport au gouverneur dans ce sens et le lui adresser avec la lettre de M. Jeffries, publiée hier.

En présence de deux rapports exprimant une opinion différente, le Gouverneur n'aura qu'à fixer à nouveau la date de l'exécution, rien n'ayant été changé à la situation. Deschampe qui un instant avait espéré échapper à la corde, a été informé du sort qui l'attend. Il a repris son air abattu et se renferme dans le mutisme le plus complet, refusant de répondre même aux questions de ses gardiens.

Accident—Hier, à 3 h. 30 de l'après-midi, Joseph F. Politz, un jeune Italien de 16 ans, demeurant coin Decatur et St-Pierre, se trouvait sur la levée près de la rue Gravier, quand un train de marchandises est passé, et il a essayé de sauter sur l'un des wagons, mais ayant glissé, il est tombé et a eu le pied droit écrasé.

Après avoir reçu les soins des étudiants, il a été transporté à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

Arrestation d'un assassin.—Le sergent Vogt a arrêté hier à la plantation Woodland, paroisse St Jean Baptiste, Neal Davis alias Dock Davis, le nègre qui le 25 décembre 1891, a tué sa femme Eliza, à Algez.

Mort de Mme F. Lemercier du Quesnay.

Il vient de disparaître, avant-hier, à la Nouvelle-Orléans, au fond du Troisième District, une femme bien distinguée, une véritable grande dame, aussi remarquable par ses qualités d'esprit et du cœur que par ses façons qui n'étaient plus de notre époque.

Mme Philippe Lemercier du Quesnay, née de Jamecourt, avait eu, en France, à Paris, à Versailles, ses jours de vogue. Elle y avait occupé une place à part, dans le monde élégant; elle avait, au plus haut degré, l'art, aujourd'hui, à moitié perdu, de recevoir; elle avait eu son salon où affluaient les hommes marquants de la noblesse et de la politique, et elle les retenait, autour d'elle, par le charme de sa parole, par la solidité de sa conversation, par la distinction de ses manières. Digne et dévouée épouse autant que femme du monde, elle était adorée par son mari, vénérée par ses enfants, et elle imposait le respect autant que l'estime, à tous ceux qui avaient l'honneur et le bonheur de la fréquenter.

Sainte femme et sincère croyante, elle était aussi bonne chrétienne que mère dévouée et fidèle épouse.

La mort d'une pareille femme est toujours une grande perte, non seulement pour sa famille, mais pour la communauté, dont elle a été longtemps l'ornement.

Mme Du Quesnay, ayant atteint un âge avancé, s'est éteinte, dans la retraite, calme, sereine, au milieu de ceux qui lui étaient chers et qui l'entouraient de leur affection. C'est, pour eux tous, une immense affliction, une perte sans pareille. Elle laisse derrière elle un époux inconsolable, homme de valeur, que beaucoup d'entre nous ont appris à estimer, et trois enfants: MM. Adolphe et Albert Duquesnay, et Mme Julian. Nous leur envoyons à tous la sincère expression de nos douloureuses sympathies.

Grunewald Hall—Fête au profit des Carmélites Déchaussées—Matinée et Soirée.—Le hasard, un très heureux hasard, nous a fait, il y a un jour ou deux, pénétrer dans la Salle Grunewald, rue Baronne. à la suite d'une gracieuse "Théorie" de Dames et de Demoiselles qui gravissaient le grand escalier, illuminé à giorno.

Il y est établi, depuis plusieurs jours une Foire au bénéfice des Carmélites Déchaussées de la rue du Quartier.

Très bien organisées, ces fêtes de jour et de nuit; mais, à notre sens, pas assez fréquentées. N'y aut-il pour attirer le monde que l'essaim de jeunes filles qui sont intuitives aux tables, au restaurant, aux étalages de fleurs et d'élégants colifichets, ou qui distribuent les rafraîchissements et le gombo, que c'en serait plus qu'il ne faut pour attirer la foule. Mais, chaque soir, il y a aussi concert, tableaux vivants, récitations, manœuvres militaires et tableaux par les Continental Guards.

Toutes les distractions, tous les plaisirs les plus variés qu'il est possible de rêver dans une foire.

La soirée d'hier a été charmante et fort animée; mais c'est aujourd'hui, le grand jour, paraît-il. Matin et soir, on fait des efforts prodigieux pour amuser le public et attirer la foule.

Voici le programme pour la matinée, qui commencera à midi précis:

Samedi — Matinée, midi — Tableau d'enfants sous la direction de Mlle Eliza O'Connor et Mme Ducatel. Exécution sur le piano par les petites Courtin et Gonzales. Récitation, Mlle Agnes O. Steele. M. Wherman, mandoline.

Voici maintenant pour le soir:

Samedi soir—Erin's Flag—Père Abram J. Ryan, Jos. Dalton Williams—So o, M. Olivier—The Confederate Widow—Récitation. Mme Peter Kramer—Solo piano—Exhibition de lanterne magique —Histoire d'une bouteille, Lionel Casanavette.

Franchement, il faudrait être bien difficile pour ne pas se contenter d'un pareil programme; il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges, et ce ne sont pas toujours les enfants qui ont le moins de succès qui sont les moins amusants.

Vous vous imaginez peut-être que pour voir tout cela, pour jouir de tous ces spectacles, il faut se ruiner à la porte? Pas le moins du monde. L'entrée ne coûte que 25 cents pour les adultes, et 10 cents pour les enfants.

En dedans, vous pouvez, pour 10 cents, vous procurer un gombo comme on n'en fait nulle part, et de jolis bouquets, comme ceux qui coûtent 50 cents ou 1 dollar, partout ailleurs.

Allez passer aujourd'hui une matinée et une soirée agréables. Vous vous y amuserez beaucoup; vous y rencontrerez de charmantes personnes, et vous aurez fait en même temps, une bonne œuvre.

Total: 35 cents, y compris la consommation ou le bouquet à la boutonnière.

La fête champêtre au City Park.

La grande fête champêtre qui devait avoir lieu au Parc de Ville, demain et après-demain, les 1 et 2 mai, a été remise au 29 et 30 mai, à cause de l'inclémence du temps. Tous les billets émis pour le 1er et le 2 seront valables pour le 29 et le 30.

Les préparatifs du festival, qui promet d'être splendide, sont à peu près terminés. D'ici à la nouvelle date indiquée pour l'ouverture de la fête, il se placera encore, nous l'espérons, bon nombre de billets. Le prix en est modique: 25 cents seulement.

Toute la population de la partie inférieure de la ville devrait s'imposer cette légère dépense pour assurer le succès d'une entreprise qui l'intéresse à un si haut degré.

Le Juge Marr.—On est toujours sans nouvelles du juge Marr, et sa disparition, qui a frappé d'étonnement la communauté entière, ne semble pas devoir être expliquée de si tôt. Malgré l'activité avec laquelle on continue les recherches, et les sondages le long du fleuve, on n'a rien découvert, et on commence même à désespérer de retrouver jamais même le cadavre de l'infortuné juge. L'opinion générale est cependant qu'il s'est noyé.

Faux bruit.—Mme Jno. Irvin qu'on supposait avoir quitté la ville compagnie de M. Daniel Chevalley, est revenue par le train de 10:30 heures de l'Illinois Central, en compagnie de ses deux enfants. Elle dit venir de Bessemer et ne rien savoir de ce qui concerne M. Chevalley.

Le fleuve et les levées.—Le fleuve, à Natchez, a monté de 3 pouces en 24 heures. Ici, il est stationnaire.

Les quelques points faibles des levées qui avaient donné passage à l'eau et qui ne méritent certainement pas le nom de crevasses, ont été réparées et les digues semblent être jusqu'à présent en état de résister sur toute la ligne.

Les ingénieurs ne relâchent point pour cela leur surveillance. Elle n'est que plus activée et ils se tiennent prêts à réparer les moindres brèches, sans leur donner le temps de s'élargir et de devenir de désastreuses crevasses. Deux bateaux de service sont stationnés à Natchez, chargés de bois et de sacs, prêts à transporter ces matériaux où il sera nécessaire.

Les fermiers établis en amont de Natchez se plaignent du filtrage de l'eau qui les a obligés à suspendre leurs travaux.

Arrestation.—E. H. W. C. Caldwell, un avocat de couleur, demeurant au No 470 de la rue Sud Rampart, a été arrêté hier soir à 8 heures 30, à l'Hôtel de Ville, par les detectives Gerbert et Rancé. Caldwell qui témoignait dans l'affaire relative aux contestations dans le 14ème ward, est accusé de faux témoignage, par Peter O'Dowd.

Noyé.—On a trouvé noyé, hier matin à 11 heures, dans l'aqueduc de la Compagnie des Eaux, un individu dont l'identité est inconnue. On avait cru tout d'abord que c'était le juge Marr, et la nouvelle s'était rapidement répandue. Il s'agit non de l'infortuné juge, mais d'un malheureux ouvrier âgé de 60 ans environ.

—Hier matin, à 6 heures 30, l'agent Quillon a découvert flottant dans le fleuve, au pied de la rue Richard, le corps d'un inconnu qu'on suppose être un marin. Le défunt paraît avoir environ 45 ans.

Il avait les cheveux châtin, portait une chemise bleue à raies blanches, des bretelles blanches et une veste de travail en cotonnade bleue. On pense que c'est un matelot du S. S. *Elein* qui était ancré au pied de la rue Deuxième, et a quitté le port il y a environ 10 jours. On a remarqué sur le crâne du défunt une contusion qui a du être faite par un instrument contondant.

Menus faits.—L'agent Roth a tué, d'un coup de revolver, un chien enragé qui avait mordu un enfant de 5 ans, James Gullet, dont les parents habitent à l'encoignure des rues Magnolia et Lafayette. L'enfant a été transporté à l'hôpital.

Les enfants:

—Dis-donc, ma petite fille, quand maman va donné un gâteau, qu'est-ce que tu dis?

—Je dis donne-m'en encore.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les Anarchistes en France.

Mesures rigoureuses prises pour empêcher des troubles le premier Mai, approuvées par le Président Carnot.

Le premier ministre Loubet.

Les troupes sous les armes à Paris.

Les anarchistes ont recours au feu et à la dynamite pour se venger.

Le parti socialiste.

Paris, 29 avril—La panique créée par les nombreuses explosions qui ont eu lieu récemment à Paris, la police de cette ville a dissuadé M. Monroe, le banquier américain bien connu et dépositaire des fonds irlandais, de donner la réception qu'il avait projetée à sa résidence rue des Champs-Elysées.

Cette action de la police a été prise, d'après celle ci, parce qu'un magistrat demeure dans la même maison, et que les anarchistes sachant cela, pourraient bien saisir cette occasion pour faire sauter la bâtisse avec de la dynamite et tuer ainsi un grand nombre de personnes.

Hier, à une séance du Cabinet, le Président Carnot a déclaré qu'il approuvait le plan adopté d'avoir recours à des mesures les plus rigoureuses pour maintenir l'ordre le 1er de mai (May Day).

Paris 29 avril—Les habitants de la ville de Langeac, département de la Haute-Loire sont frappés de terreur à cause de la destruction par le feu d'un grand nombre de bâtisses dans la ville.

On n'a pas de doute à Langeac que c'est l'œuvre des anarchistes.

Hier six maisons ont été complètement détruite par le feu et hier soir, malgré la vigilance des propriétaires, quelqu'un a réussi à placer une bombe de dynamite dans une maison. Une explosion a eu lieu, la maison a pris feu et en peu de temps elle n'était qu'un amas de ruines.

Paris, 29 avril—Au cours d'une entrevue sur la question anarchiste, M. Loubet, premier ministre et ministre de l'Intérieur, a dit: Nous sommes trônes par des commises par nos prédécesseurs qui pendant plusieurs années successives ont permis de tout dire et de tout faire sous le couvert de la liberté de la parole et de la plume, pour prostituer la cause de la liberté, et cela a eu pour résultat les violents outrages de l'anarchisme.

J'amasse toutes les preuves contre les agitateurs et leurs complices et je l'entention de continuer. M. Loubet a ajouté: Il n'y a absolument aucune raison pour craindre des troubles le 1er mai (May Day) Des instructions précises ont été envoyées partout et l'on est prêt à toute éventualité. La France peut honnêtement et franchement être rassurée.

La police est satisfaite que Francis et Layeyre qui ont été arrêtés mardi, ne sont pas les auteurs de l'explosion au restaurant Véry.

On croit que le coupable est l'anarchiste Mathieu, en un Italien du nom de Pinie, qu'il a organisé une bande de malfaiteurs et volé beaucoup d'argent.

Une majorité des membres du jury qui a jugé Ravachol, en discutant ouvertement l'affaire, ont déclaré qu'ils étaient fortement opposés à trouver des circonstances atténuantes, mais lorsqu'un ballot secret a été pris, sept des jurés ont voté pour atténuer la peine et cinq contre.

Le plupart des journaux déclarent que le verdict est une moquerie inexcusable de la justice.

La Lanterne et le journal de Drumont *La Libre Parole* sont les deux seules feuilles qui approuvent le verdict.

Le cabinet a décidé de demander à la Chambre des Députés, un crédit supplémentaire destiné à compenser ceux qui ont été blessés par les explosions de la dynamite, ou dont les propriétés ont été endommagées par celles-ci.

Paris, 29 avril—Les autorités sont toujours d'opinion que malgré les récents outrages de dynamite, il n'y a pas de probabilité de sérieux troubles en France à l'occasion de la démonstration projetée pour le 1er mai (May Day).

D'abord le May Day tombe un dimanche, qui est habituellement un jour de repos parmi les classes ouvrières, et quoique les élections municipales soient tenues dans toute la France, le même jour, excepté à Paris, qui est gouvernée par une loi spéciale, il ne semble pas probable qu'il y ait à craindre des désordres.

Au cours d'une conversation il y a quelques jours avec M. Lafargue, député pour Lille, celui-ci a dit, que depuis son élection au mois de novembre dernier, il a visité 49 centres d'ouvriers en France, et qu'il a parlé de l'intérêt du socialisme, et il est convaincu que si le parti socialiste vote en masse aux prochaines élections municipales, il obtiendra un bon résultat dans le vote.

Ce n'est pas de l'intérêt du parti socialiste en ce moment de conseiller d'autres recours à des actes de violence pour atteindre leur but.

Le May Day prochain les socialistes resteront dans les limites de la loi, et quelles que soient les manifestations qu'ils pourront faire, elles auront un caractère purement pacifique.

"J'ai vu, a dit M. Lafargue, le président du conseil et ministre de l'intérieur, M. Loubet, qui a donné l'assurance qu'il n'y a rien à craindre de la part des classes ouvrières, et en même temps je lui ai exprimé l'espoir que la police ne mettrait pas d'agents en avant pour provoquer le peuple.

"M. Loubet m'a dit, a ajouté M. Lafargue, qu'il n'avait l'intention de prendre aucunes mesures spéciales à l'égard du May Day.

On ne fera pas d'appel aux troupes, et il n'y aura pas une force de police, de service plus grande que celle qu'on estime nécessaire pour maintenir l'ordre aux élections municipales.

Un représentant de la Presse Associée a demandé à M. Jules Guesde, chef de la division gruedite du parti socialiste, son opinion au sujet du May Day, il a répondu: Dans la province, les manifestations se borneront à remporter des sièges aux élections municipales.

Notre objectif maintenant est d'obtenir une part dans le gouvernement du pays, et comme nous ne pouvons espérer à aucun siège à la Chambre des Députés, nous avons l'intention de mettre en avant des candidats à la prochaine élection dans les divers Conseils de villé, et nous sommes certain d'obtenir des majorités socialistes le 1er mai à Roubaix, St-Etienne, Armentières, Fourmies, Montluçon, Roanne, Cette, et peut-être à Lille.

A Troyes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille et Berlers nous serons bien représentés.

Calline qui fait en ce moment un long terme d'emprisonnement comme bouc émissaire pour les troubles qui ont eu lieu à Fourmies, sera élu maire de cette ville.

Le point principal dans le programme de nos membres socialistes du conseil de ville sera de travailler activement à obtenir que huit heures constitueront une journée de travail pour la classe ouvrière, et cela sans une réduction de leurs salaires.

Il n'y aura pas d'autres manifestations relativement aux élections en dehors de ceci:

Les électeurs s'assembleront dans un certain endroit dans chaque ville, à 8 heures du matin, et une fois assemblés ils se rendront en corps à l'Hôtel de Ville pour enregistrer leurs votes.

Il n'y aura pas de drapeaux rouges déployés, et le seul emblème qu'auront les votants sera le programme des délibérations du jour et la profession de foi des candidats, qui seront portés sur des tablettes.

A Paris, le mouvement sera très pâle. Il n'y aura qu'une seule assemblée au théâtre du Château d'Eau ou au Cirque d'Hiver, à laquelle se rendront des drapeaux les membres des syndicats des ouvriers et les divers groupes socialistes.

Il est très probable qu'il y ait une manifestation générale du travail de la part des cochers et des conducteurs d'omnibus et les employés des chemins; de fait des Chabourg qui entourent Paris.

En répondant à la question, si l'intention du parti socialiste est d'arriver à ses fins par des actes purement pacifiques, M. Guesde a dit: "Actuellement, oui. J'ignore ce que l'avenir nous réserve. Le parti aura peut-être à avoir recours à la force, s'il n'obtient pas ce qu'il considère ses droits par des moyens pacifiques, et il n'y aurait rien d'étrange en cela. Chaque forme de gouvernement en France depuis un siècle, a été établi à la suite d'actes de violence, et en mécomptant toute loi établie.

Paris, 29 avril—Les récents outrages de dynamite ont néanmoins suscité un sentiment de crainte parmi le peuple, que malgré les assurances réitérées des autorités qu'il n'y aura pas de troubles le May Day (le 1er mai), ce jour là sera témoin d'émeutes et d'effusion de sang, non seulement à Paris, mais aussi dans diverses sections du pays.

Malgré les assertions que les anarchistes n'ont pas d'organisation, que chaque individu agit sur sa propre responsabilité, le public cite les récentes explosions et les tentatives faites pour y arriver comme une preuve du contraire, et maintient que cette série d'outrages est certainement l'œuvre d'une bande organisée d'anarchistes.

Quoique les autorités aient dit à plusieurs reprises qu'on n'appréhende aucuns troubles en cette ville, néanmoins elles prennent les plus grandes précautions pour réprimer tous désordres le premier mai. Ce jour là les élections municipales auront lieu dans toute la France excepté à Paris.

Celle-ci est gouvernée par une loi spéciale à l'égard des élections municipales, de sorte qu'aucune troubles ayant un caractère politique, n'éclateront.

Les anarchistes, cependant, prendront tous les avantages d'une excitation populaire pour créer des désordres, et ils pourraient bien peut être, exciter les ouvriers de Paris à une émeute.

La police essaiera d'empêcher que des discours soient prononcés dans les rues et une force imposante militaire sera tenue prête à l'aider si cela est nécessaire. En outre des troupes régulières stationnées à Paris, la garnison a été renforcée par les hussards et le neuvième régiment de dragons.

Six régiments de cavalerie stationnés près de la ville seront prêts à partir immédiatement pour Paris au premier signal.

Dimanche, afin de ne pas perdre de temps si leurs services sont requis, les chevaux de cavalerie seront tenus selles et bridés dès la pointe du jour. Les hommes seront aussi équipés, et dès que le signal sera donné, les régiments seront prêts à se rendre au galop là où ils seront appelés.

A partir de ce soir les troupes seront tenues dans leurs casernes attendant les ordres. Chaque homme sera prêt pour service immédiat. Chaque soldat aura 13 paquets de cartouches à balles.

Tous les édifices publics et monuments seront gardés par les soldats qui seront échelonnés de distance en distance, tandis que d'autres empêcheront le contact direct de ceux-ci avec la foule, si cela est nécessaire.

Au cours d'une entrevue aujourd'hui, le préfet de police a dit, que dans son opinion il n'y aura pas de troubles le premier mai (May Day).

La police a fait aujourd'hui une autre descente dans les maisons occupées par des anarchistes, mais on ignore combien d'individus y ont été arrêtés.

Paris, 29 avril—Les administrateurs des grands magasins anglais et américains près du Grand Opéra ont reçu des lettres de menaces déclarant qu'on fera sauter tous les établissements étrangers.

Les groupes communards et révolutionnaires blâment les démonstrations du May Day, et disent que c'est l'œuvre des socialistes allemands; ils disent que ceux ci sont de véritables réactionnaires.

L'*Echo de Paris* publie aujourd'hui ce qu'il prétend être une entrevue avec les anarchistes qui sont les auteurs de l'explosion au restaurant de M. Véry.

Au cours de cette entrevue, les anarchistes, prétend la même feuille, auraient dit que les explosions recommenceront dans une quinzaine de jours.

Une grande excitation s'est qu'un sentiment d'indignation contre la police ont été ressentis à Dijon, chef lieu du département de la Côte d'Or, à cause d'une tentative qui a été faite pour faire sauter l'hôtel de ville.

On considère que c'est un magnifique état de choses, de penser que des anarchistes peuvent s'approcher d'un édifice public qu'on suppose être bien gardé, d'arranger leurs engins explosifs, mettre le feu à la mèche, et puis s'enfuir sans être vus des gardes.

Les habitants de Dijon donnent libre cours à leur indignation, et l'on croit qu'à l'avenir on surveillera plus rigoureusement les rôdeurs autour de l'Hôtel de Ville et autres édifices publics.

Heureusement l'explosion a causé peu de dommages et il n'y a eu personne de blessé, mais la population de la ville d